

# Réunion de rentrée du CDE35

Rennes 28/09/17 20h45 - 22h45

**Présents**: Pascal AUBRY, Jean-Louis BOURGOIN, Laetitia CATHERINOT, Guy COZIC, Claude Danet, Hervé DODARD, Angelika et Yvon EZANNO, Martine Migot, Damien PERNOT, Anne et Dominique RUHLMANN, Alain STORME.

Excusés: Sylvain TROVALET, Jean PRIOUL, Emmanuelle GEFFROY

La séance débute à 20 h 45.

### Ordre du jour

INFORMATIONS DIVERSES	3
Nouveau club à Saint Malo	3
Licenciés du 35 au 31 août 2017	3
Calendrier de la saison	3
Départs du Comité directeur	3
Election d'un nouveau comité directeur	3
Compétitions régionales organisées dans le 35	4
Coupe Loubatière	4
Coupe 2000	4
Modifications des règles du jeu	4
JEUNES	5
Interclubs jeunes 35	5
Tournois découverte / perfectionnement	5
35 jeunes	5
Pôle espoir 2018	5
SCOLAIRES	6
Championnat scolaire 35 Ecoles et Collèges	6
Phases régionales et nationales	6
Championnat UNSS Collèges et lycées	6
Tournoi des écoles 35	6

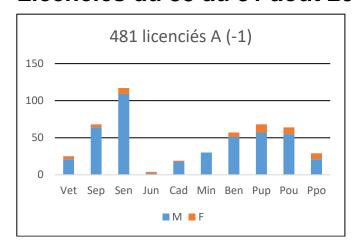
Prêt de matériel pour les ateliers scolaires6
EMININES7
Trophée Caïssa 357
Compétitions régionales et nationales7
DULTES8
Interclubs D1 et D28
35 TC8
Coupe Loubatière8
Open international 358
Autres compétitions8
IRECTION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE9
IDE AUX CLUBS10
Aide logistique10
Aide à la communication10
Aide à la formation10
Aide financière

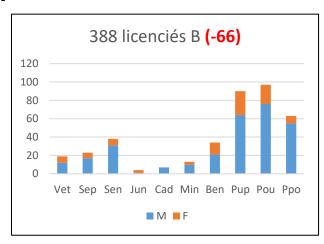
## Informations diverses

### Nouveau club à Saint Malo

Le Petit Donjon Malouin: <a href="http://www.echecs.asso.fr/FicheClub.aspx?Ref=3025">http://www.echecs.asso.fr/FicheClub.aspx?Ref=3025</a>

### Licenciés du 35 au 31 août 2017





Stabilité du nombre de licenciés A qui reste élevé mais baisse de 66 licenciés B provenant principalement de la baisse de fréquentation du championnat scolaire (-24) et de la suppression de quelques ateliers scolaires à Vitré (-24) et Rennes (-29).

### Calendrier de la saison

Le calendrier est maintenu à jour sur le site du CDE35 : http://cde35.cdechecs35.fr/node/1232

## Départs du Comité directeur

Emmanuelle Geffroy quitte le Comité directeur pour raison professionnelle.

Hervé Dodard quitte le Comité directeur pour se consacrer au club de Vitré dont il vient de prendre la présidence.

### Election d'un nouveau comité directeur

Suite à l'adoption de nouveaux statuts, l'Assemblée générale du CDE 35 doit élire un nouveau comité directeur dans un scrutin par listes à un tour.

Chaque liste doit être constituée de 8 titulaires et 2 suppléants.

Plus de détails dans les statuts : http://cde35.cdechecs35.fr/sites/cde35/files/2017-09/StatutsCDE35.pdf

L'AG élective se tiendra le jeudi 18 janvier à 20 h 30.

Les listes doivent être déposées **avant le 31/12/2017 minuit** en un seul envoi auprès de la Commission de surveillance des opérations électorales (CSOE) qui vérifiera leur conformité avec les statuts. csoe@echecs35.fr

Composition de la CSOE:, Hervé Dodard, Anne Ruhlmann, Alain Storme

## Compétitions régionales organisées dans le 35

Bretagne Jeunes 8-11 mars – Rennes collège St Vincent Coupe de la Parité 25 mars – Betton (à confirmer)

## **Coupe Loubatière**

Même formule

Les résultats des parties entre -1600 seront pris en compte pour le classement FIDE

## **Coupe 2000**

Changement de cadence 60 min + 30s / coup. Résultats pris en compte pour le classement FIDE

## Modifications des règles du jeu

En vigueur depuis le 01/07/2017 - Voir BAF 144

## **Jeunes**

## Interclubs jeunes 35

Création d'une D1j (8 équipes) et éventuellement d'une D2j (autres équipes).

Engagement avant 18/10.

Calendrier des rencontres :

1<sup>re</sup> période 5/11 – 26/11 – 10/12 – 21/01 – 04/02 : détermine 2 équipes qualifiées pour la N3j

2º période 18/02 – 25/03 – 29/04 : suite du championnat pour les équipes non qualifiées en N3j

Directeur des groupes : Pascal Aubry

## Tournois découverte / perfectionnement

Tournois individuels réservés aux licenciés A ou B. 4 rondes par demi-journée A certaines dates d'IJ35 : 05/11 (Liffré) – 10/12 (Guichen) – 18/02 (Vezin) – 08/04 (Vitré)

Chaque club organisateur recevra 20 € pour les frais de collation.

Responsable : le club organisateur

## 35 jeunes

6-7 janvier à Liffré

Même formule qu'en 2017 : tournois mixtes, un seul jour pour les petits (le dimanche 7)

Organisateur : échiquier du Pays de Liffré

Pour info:

• Bretagne Jeunes du 8 au 11 mars à Rennes – collège St Vincent

France Jeunes du 15 au 22 avril à Agen (hors vacances)

Responsable: Pascal Aubry

## Pôle espoir 2018

2 journées de formation pour nos meilleurs jeunes de moins de 16 ans

1<sup>re</sup> journée : Samedi 14/10 à Liffré (45 jeunes contactés, réponse avant 30 sept.)

2e journée : Samedi 10/02 à Liffré

Responsable: Anne Ruhlmann

Formateurs : Simon Le Marec, Raphaël Lemasle, Anne Ruhlmann

## **Scolaires**

## **Championnat scolaire 35** Ecoles et Collèges

Ecoles phase individuelle 24/01 sur 3 lieux simultanément : Chavagne, Liffré, Rennes Chaque club organisateur prend les licences des non licenciés => Le club Echecs35 ne sera plus affilié (économie d'environ 100 €)

Ecoles par équipes : 07/02 Liffré

Collèges phase individuelle : 13/12 à Rennes - St Vincent, par équipes : 31/01 à Rennes - St

Vincent (si besoin)

Responsable: Dominique Ruhlmann

## Phases régionales et nationales

Phase académique le 28 mars dans le 29

Finale nationale écoles du 25 au 27 mai à ?

Finale nationale collèges du 1 au3 juin à ?

Responsable: Dominique Ruhlmann

## Championnat UNSS Collèges et lycées

Pré qualifications puis finale à Avoine (sous réserve) début mai

Challenge e-échecs sur MatPat, inscription avant le 15/11.

Responsable: Dominique Ruhlmann

### Tournoi des écoles 35

Mercredi 30 mai à Liffré. Plusieurs tournois par classes d'âge non homologués.

Responsable: Anne Ruhlmann

## Prêt de matériel pour les ateliers scolaires

Prêt gratuit pour une durée de 6 mois au nom d'un établissement scolaire : sac de 5 jeux, échiquier mural

Atelier Canopé (ex CDDP) 1 quai Dujardin, Rennes – Tel: 02 23 06 80 30

## **Féminines**

## **Trophée Caïssa 35**

Dimanche 15 octobre à Betton

Nouvelle formule : Compétitions par équipes de 3, dont au moins 2 filles

Responsable : Laetitia Catherinot

## Compétitions régionales et nationales

N2F phase ligue dimanche 11 février - département 56

N2F phase inter ligues et N1F les 5-6 mai

Bretagne Rapide Féminin dimanche 8 avril - département 22

**Coupe de la parité** dimanche 25 mars – département 35 Club organisateur : Betton (à confirmer)

## **Adultes**

### Interclubs D1 et D2

Ronde 1 le 8 octobre

Sortie des calendriers au plus vite.

Directeur des groupes : Damien Pernot

## **35 TC**

Ronde 1 samedi 25/11 à Gévezé (à confirmer) **Modification importante du** règlement

- Pointage et appariements sur place
- Pas de match avancé
- Prix d'entrée : 20 € adulte / 10 € jeune, avec réduction de 50 % pour les licenciés des clubs qui organisent des événements du CDE35 d'une ampleur comparable à celle d'une ronde du 35 TC.

N.B.: Cette mesure a été prise pour inciter tous les clubs à participer à la vie du département et ainsi éviter que certains clubs particulièrement sollicités ne finissent par s'essouffler.

Chaque club organisateur recevra 20 € pour les frais de collation.

Responsable: Hervé Huard

## Coupe Loubatière

Dimanche 12 novembre à Vezin. Les parties entre 2 joueurs <1600 compteront pour le classement FIDE

Responsable : Jean-Louis Bourgoin

## **Open international 35**

Du 7 au 13 juillet à Rennes Maison des Sports. Même formule qu'en 2017

Responsable: Laetitia Catherinot

### **Autres compétitions**

Championnat de France du 11 au 19 août à Nîmes

# Direction départementale de l'arbitrage

#### Règlements en ligne

Les clubs doivent signaler leurs besoins de formation.

Un stage S3 (permet de devenir arbitre AF3) a eu lieu à Domloup les 23-24 septembre avec 6 participants du 35.

Examen d'arbitrage le 16 décembre 2017, lieu à préciser

Possibilité d'un stage SJ (permet de devenir arbitre jeune) les 26-27 mai

Directeur départemental de l'arbitrage (DDA) : Pascal Aubry

## Aide aux clubs

## Aide logistique

Prêt de matériel (jeux et pendules) pour les compétitions des clubs

Responsable : Hervé Huard

### Aide à la communication

Le site echecs35.fr

La plupart des sites des clubs hébergés par echecs35.fr ont été basculés dans une nouvelle version plus récente et donc plus sécurisée du logiciel drupal.

Responsable: Dominique Ruhlmann

### Aide à la formation

### Pôle espoir, accompagnement technique au Bretagne jeunes

Responsable : Anne Ruhlmann

### Achats groupés de la revue mensuelle Echecs Mat Junior

Responsable : Jean-Louis Bourgoin

### Aide financière

Sur dossier argumenté avec budget prévisionnel des actions.

Priorité aux nouveaux clubs.

#### Grille des aides financières

Le CDE35 se dote d'une grille d'aides (voir page suivante) pour permettre aux clubs de savoir sur quel type de compétitions ou services ils peuvent demander une aide. Cette grille n'est pas exhaustive.

Pour obtenir une aide financière du CDE35 le président de club doit :

- Envoyer sa demande par mail au moins 15 jours avant : <u>presidentcd@echecs35.fr</u>
- Joindre au minimum un budget prévisionnel de l'action faisant apparaître en recettes toutes les aides demandées (structures FFE, collectivités, sponsors...).

La demande sera examinée par le Comité directeur du CDE35. En cas d'accord, la grille ci-dessous sera appliquée.

Une aide accordée engage le président de club à publier un article avec photo(s) sur l'action concernée pour le site du CDE35, au maximum 48 h après la fin de l'action. Le président peut déléguer cette tâche à la personne de son choix. Cet article doit rendre compte de l'ambiance générale et des résultats sportifs

Le versement de l'aide sera effectué sur le compte du club (chèque ou virement) après la publication de l'article dans le délai imparti.

Motif	Format	Aide du CDE35	Aide de la Ligue (pour info)
Finale nationale scolaire FFE	8 jeunes 2 accompagnateurs Vendredi, Samedi, Dimanche	150€	250€
Finale nationale coupe fédérale	4 joueurs - 1 week-end	25 % des frais de transport et hébergement. 100 € maxi	50 % des frais de transport et hébergement
Nouveau club du 35	La création du club doit être approuvée par le Comité directeur L'aide est étalée sur 3 ans. Pour en bénéficier, la demande doit être faîte tous les ans.	Année 1 : 300 €  Année 2 : 150 x nb voix (300 maxi)  Année 3 : 100 x nb voix (300 maxi)	

La séance est levée à 22h45 autour du verre de l'amitié.